



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rouen, le 15 mars 2020

Le préfet

A

Monsieur le président du conseil
régional
Monsieur le président du conseil
départemental
Mesdames et Messieurs les maires

Objet : Coronavirus – Arrêté du 14 mars portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID-19

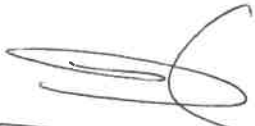
PJ : arrêté NOR SSAZ2007749A

Pour faire suite à mon courrier d'hier soir, je vous informe que l'arrêté de mise en œuvre des mesures annoncées par le Premier ministre a été publié ce jour au journal officiel et est d'application immédiate.

Vous trouverez cet arrêté en pièce jointe. Il détaille les mesures de fermeture des établissements recevant du public. Je vous remercie de veiller à leur mise en application dès ce jour, en particulier en ce qui concerne les bars, les restaurants et les établissements sportifs.

Cet arrêté mentionne aussi des mesures applicables aux pharmaciens qu'il est utile que vous connaissiez pour répondre à d'éventuelles questions de nos concitoyens.

Je vous remercie de votre implication pour la bonne mise en œuvre de ces mesures sanitaires importantes qui nécessitent la mobilisation de tous.



Pierre-André DURAND